



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÉRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Cité académique Guy Debeyre 20 rue Saint Jacques BP 709 Discipline: arts plastiques Patricia MARSZAL, IA-IPR d'arts plastiques

J'adresse la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie. Je remercie ceux qui ont accepté parmi vous d'encadrer les stagiaires Découverte professionnelle, Master en alternance, stagiaires à 18 heures. Une phase de réflexion se poursuivra dès cette rentrée afin d'accompagner les enseignants dans la lecture des nouveaux programmes d'enseignement des arts plastiques au lycée, et au collège dans la nouvelle composante Histoire des arts. La mise en œuvre du Socle commun de connaissances et de compétences conduisant à l'Attestation de palier 3 sera poursuivie. Au lycée, la mise en place de la réforme constituera également un axe de travail commun.

Je souhaite que vous soyez attentifs à la vague d'inscription de l'offre de formation continue qui sera affichée sur le site académique en fin d'année scolaire. Je vous engage à la consulter. Depuis quelques années, les dates des sessions varient. C'est pourquoi je vous demande d'être vigilants. La faible mobilisation en 2011 des candidatures nous a conduit à fermer des offres de formation.

Le site disciplinaire a été actualisé par Bruno Montois, collège d'Estaires, notre webmaster. Vous y trouverez des informations sur :

- -les démarches et dispositifs de rencontre avec l'œuvre d'art
- -les structures, les équipements et les moyens d'enseignement
- -un relevé de textes réglementaires en particulier relatifs aux modalités du baccalauréat arts plastiques
- -la visite d'inspection
- -les certifications complémentaires
- -l'agenda culturel

Le tableau de bord du projet pédagogique de discipline.

Il s'agit d'un outil commun placé dans la sous rubrique « textes de l'inspection pédagogique régionale » destiné à tous les professeurs d'arts plastiques de la discipline permettant de formaliser et de quantifier les actions professionnelles (inscription disciplinaire dans l'offre éducative et scolaire globale du collège, actions pédagogiques et culturelles conduites, état des équipements et des moyens d'enseignement ...).

Nous assurons cette année les formations CAPES interne et agrégation interne. Bruno Rouvera (collège Le Parc Haubourdin) est responsable de son organisation.

Dés la rentrée, un nouveau programme de **Résidences missions d'Artistes en Territoire Scolaire** dans le Nord-Pas-de-Calais proposera à toute une communauté de vie une présence artistique de référence.

Elles permettront:

- -d'aider les enseignants à construire des projets culturels dans le cadre du volet artistique et culturel des projets d'établissement
- -d'aider à la mise en œuvre de partenariats de proximité
- -de développer l'offre éducative complémentaire aux enseignements



-de développer des ressources dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire des arts

Un dispositif intitulé **Permis de mus(er)** initié dans le cadre de la préfiguration du futur musée **LouvreLens** offrira aux établissements proches la possibilité d'accueillir en leur sein des œuvres patrimoniales des collections de certains musées de la région .

Une action de formation à l'intention des enseignants des premier et second degrés initiée par la Fédération des amis des musées du Nord Pas- de-Calais et intitulée **Invitation au musée** propose cette année d'aller à la rencontre de trois nouveaux musées de la région autour du dispositif Dessiner Tracer(une trentaine de musées de la région exposent leur collection de dessins). Vous trouverez les modalités d'inscription sur le site du CRDP de Lille

Je rappelle que des **professeurs missionnés** dans les structures des musées et centres d'art dédiés à l'architecture et à la photographie sont à votre disposition dans la perspective de projets de visite ou de partenariat. La liste de ces professeurs vous sera communiquée à la rentrée .Elle est accessible sur le site du Magazine Art et culture du CRDP.

Isabelle Lesage et Sophie Audegond sont désormais joignables à La Délégation Académique Art et Culture du rectorat afin de vous aider dans les démarches visant à construire des projets EROA.(03 20 15 65 57)

Quatre professeurs chargés de mission à l'inspection Bruno Rouvera, Maryse Boda, Aurélien Maillard et Didier Bouchard peuvent être par ailleurs vos interlocuteurs sur des questions d'enseignement.

Je renouvelle mon encouragement à voir les professeurs d'ars plastiques présenter des certifications complémentaires particulièrement en Histoire des arts et en cinéma audio-visuel. Il s'agit d'un examen qu'il convient de préparer, à travers lequel sont évaluées des connaissances et des compétences dans le domaine postulé. Vous pourrez trouver les rapports de jury sur le site académique de Lille.

Enfin, je vous invite à développer les relations avec les musées et structures culturelles de la région qui accueillent des stages depuis plusieurs années afin de développer l'irremplaçable rencontre avec les œuvres et poursuivre la démocratisation de l'accès à la culture pour l'ensemble de nos élèves en inscrivant l'enseignement des arts plastiques et de l'histoire des arts sur le territoire des ressources proches contemporaines ou patrimoniales.